

PLU de Port-de-Bouc : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 11 mars 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 30 juin 2025. Il délimite 58 zones, dont 38 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 11 mars 2026.

- Le PLU de Port-de-Bouc s'applique dans sa version du 30 juin 2025 ; nous publions 69 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 58 zones : 38 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 3 agricoles (A) et 15 naturelles (N).
- Sur les 126 communes des Bouches-du-Rhône dont nous publions le document, Port-de-Bouc occupe le rang 52 par le nombre de zones délimitées : 6 zones de plus que la médiane du département (52 zones).
- 506 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Port-de-Bouc depuis 2013, pour 1 825 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	58 zones
Zones urbaines (U)	38 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	3 zones
Zones naturelles (N)	15 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	PORT-DE-BOUC
Version du	30 juin 2025
Partition GPU	DU_13077
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/du_13077/d84782de998f63461c824e05ddc623fa/13077_7_reglement_20250630.pdf
Règles extraites	69 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Port-de-Bouc

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	15 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er avril 2023
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/port-de-bouc-13077>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Port-de-Bouc : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Plans de prévention des risques technologiques approuvés

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Mouvement de terrain

2 plans

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UA1, UAa, UB, UC, UC1, UC2, UD, UD1, UE1, UE2, UE3, UE4, UE5, UT1, UT2, UT2a
AU, AUH

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

13077

13110

Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Bouches-du-Rhône

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

58 zones

58 zones

58 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Mitre-les-Remparts (4,2 km)

Martigues (5,5 km)

Fos-sur-Mer (9,0 km)

Port-Saint-Louis-du-Rhône (14,1 km)

Istres (14,5 km)

Saint-Chamas (14,6 km)

Berre-l'Étang (15,5 km)

Miramas (18,2 km)

Cornillon-Confoux (18,3 km)

Châteauneuf-les-Martigues (12,4 km)

Rognac (20,8 km)

Sausset-les-Pins (12,5 km)

La Ciotat (21,9 km)

Grans (22,1 km)

La Fare-les-Oliviers (22,3 km)

Velaux (22,8 km)

Carry-le-Rouet (15,3 km)

Ensuès-la-Redonne (16,9 km)

43 zones

156 zones

71 zones

65 zones

174 zones

67 zones

52 zones

141 zones

46 zones

56 zones

39 zones

52 zones

121 zones

51 zones

48 zones

49 zones

56 zones

47 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/port-de-bouc-13077>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.